

# Peut-on sauver les plus belles baies du monde ?

Le 16<sup>e</sup> congrès de leur association, à la mi-décembre au Cambodge, a mis en évidence l'urgence à protéger ces sites et leurs mangroves, fragiles et nécessaires écosystèmes.

La préservation de l'environnement était au cœur du 16<sup>e</sup> congrès des Plus belles baies du monde qui s'est tenu, à la mi-décembre, au Cambodge. Le cas des mangroves, ces forêts littorales localisées dans la zone de balancement des marées au sein des baies et des estuaires, a été longuement évoqué.

« Dans toutes nos baies, nous avons les mêmes problématiques : le recul du trait de côte, la surpêche, la dégradation des fonds marins et des mangroves, les déplacements de populations dus au changement climatique, aux inondations, aux sécheresses », rappelle le Breton Louis Thébaud, nouveau président de l'association.

Pour défendre ces sites fragiles, des initiatives voient le jour. Au Cambodge, la mangrove de Peam Krasop, dans la province de Koh Kong, est une réserve naturelle. Il y est interdit de couper le bois des palétuviers (1), trop souvent utilisé pour fabriquer du charbon.

La communauté des habitants participe à la protection de l'écosystème grâce à l'argent généré par le tourisme. Un parcours sur pilotis de plus de 600 m permet de visiter la forêt, comme si l'on marchait sur l'eau.

## 1 200 ha de zone tampon

À des milliers de kilomètres, en Martinique, la baie de Fort-de-France est confrontée à l'urbanisation, à une dégradation de la qualité des eaux due à des problèmes d'assainissement ou aux mauvaises pratiques de la plaisance, à la présence de pesticides, à l'envasement...

« Les problèmes viennent le plus souvent de l'amont, la partie de terre avant la mer. La plupart des pollutions arrivent du bassin-versant, en



La mangrove de Peam Krasop, dans la province de Koh Kong, au Cambodge, est une réserve naturelle dont l'activité touristique est gérée par les habitants.

PHOTO : OUEST-FRANCE

passant par les rivières », constate Axel Villard-Maurel, chef de service Contrat de baie à la Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (Cacem).

La baie de Fort-de-France abrite une mangrove de 1 200 hectares. Une zone tampon dont le rôle est de « protéger la terre des cyclones, de l'érosion côtière, de la houle et de l'élévation du niveau de la mer », rappelle l'ingénieur agronome. En outre, la forêt de palétuviers filtre les pollutions du bassin-versant et « elle ralentit l'écoulement des eaux douces dans la mer ».

Or, l'équilibre du site est menacé par l'imperméabilisation des sols, qui entraîne l'arrivée de davantage d'eaux pluviales. Les palétuviers souffrent du déséquilibre entre eau douce et eau salée. Conséquence : « La

mangrove a tendance à disparaître. » Pour la protéger, une grande partie a été achetée par le conservatoire du littoral, avec une gestion partagée entre l'Office national des forêts (ONF) et le parc naturel régional.

## Des contrats de baie

Pour améliorer la qualité des eaux, un premier « contrat de baie » a été signé en 2010. Cet outil permet aux différents acteurs de la baie (collectivités territoriales, administrations d'État, usagers...) et de son bassin-versant de définir des plans d'actions.

Un second a été entériné pour la période 2021-2026. Le financement des actions est assuré par la Collectivité territoriale de Martinique, l'agence de l'eau et le porteur du projet. La moitié des habitants disposent d'une fosse septique et ne sont pas raccor-

dés à une station d'épuration. Les efforts ont donc porté sur l'assainissement, avec de premiers résultats probants. « Nous accompagnons financièrement les plus pauvres pour améliorer leur installation », précise Axel Villard-Maurel.

Par ailleurs, des mouillages écologiques ont été mis en place afin de préserver les herbiers sous-marins et les coraux, des épaves ont été enlevées. Des opérations de restauration de la mangrove ont été mises sur pied. Si des efforts restent à faire, la baie de Fort-de-France et sa mangrove ont désormais leurs sentinelles.

Isabelle LÉ.

(1) Nom commun donné aux différents arbres des mangroves tropicales.

## Une association mondiale née à Vannes

L'association des Plus belles baies du monde – qui est aussi une marque déposée – a été créée en 1997 par trois Vannetais, Bruno Bodard, Michel Met et Hervé Laigo alors directeur, président et trésorier de l'office de tourisme du pays de Vannes.

L'objectif était de promouvoir le golfe du Morbihan. Puis le cercle s'est élargi. Aujourd'hui, l'association compte quarante-cinq baies dans vingt-cinq pays dont une vingtaine en Asie. En France, Les Sables-d'Olonne (Vendée) viennent de faire leur entrée. La baie du Mont-Saint-Michel est membre ainsi que la baie de Somme, Fort-de-France (Martinique), La Ciotat (Var) ou La Baule (Loire-Atlantique).

## La défense de l'environnement pour credo

Les sites sont représentés soit par une association, soit par une collectivité (mairie, conseil départemental, conseil régional), soit par un gouvernement comme au Cambodge ou au Mozambique, voire par des comités populaires (Vietnam) ou des villes.

Depuis quelques années, les Plus belles baies, dont le siège mondial est à Vannes, ont fait de la défense de l'environnement leur credo.

Une charte a été adoptée et signée par toutes les baies adhérentes. Elles s'accordent sur des objectifs : sensibiliser à la gestion durable des littor-



Venus de vingt et un pays, 130 délégués se sont retrouvés au Cambodge.

PHOTO : OUEST-FRANCE

raux, préserver la qualité du milieu marin, prévenir les pollutions et des échouements divers, surtout les plastiques.

Si elles ne respectent pas les critères, certaines baies peuvent être radiées. Ça a été le cas des bouches de Kotor, au Monténégro, ou de la baie de San Francisco, en Californie.

Les membres doivent régler des frais d'entrée et une adhésion, variable selon l'indice de développement humain du pays. Le président de l'association, désigné pour trois ans est un Breton, Louis Thébaud, maire de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine) et délégué de la baie du Mont Saint-Michel.

I. L.

## Corée

Le prochain congrès annuel de l'association des quarante-cinq « Plus belles Baies du monde » se tiendra à Yeosu, ville portuaire de Corée du Sud, en 2023. Composée de centaines d'îles et presque d'îles au milieu desquelles un parc national, sa baie se trouve au sud de la péninsule coréenne.